

Demandeur :

Les Organisations de développement de la Filière Karité de la zone Sud (Régions Moyen Chari, Mandoul, Logone Oriental, Logone Occidentale, Tandjilé, Mayo-Kebbi- Est et Mayo Kebbi Ouest) du Tchad.

Représentée par la Présidente de COFEMAK

Mme NADJIYAM MAGUEBAYE ELYZABETH

Personne à contacter: M. Noubady Djiraibé

Tel : 99391117 à INADES Formation

I. Contexte et justification.

1.1. Justification de la démarche des Indications Géographiques de la filière Karité dans la zone sud du Tchad.

Le Tchad est situé au cœur du continent Africain et couvre une superficie de 1 284 000 km². Il est limité au Nord par la Libye, à l'Est par le Soudan, à l'Ouest par le Cameroun, le Nigeria et le Niger et au Sud par la République Centrafricaine (RCA). La population du Tchad est estimée en 2009 à 11.775.915 habitants selon le Recensement Général de la Population et de l'Habitant. Depuis 1996, le Tchad a entamé le processus de la décentralisation, avec 22 régions, 63 départements et 262 sous-préfectures ou communes.

Malgré l'exportation de son brut pétrolier depuis octobre 2003 et des efforts entrepris ces dernières années, les indicateurs montrent que la pauvreté continue à se généraliser. L'indicateur du développement humain (IDH) s'est établi en 2008 à 0,389 plaçant le pays au 169^{ème} rang mondial sur 179.

L'un des objectifs du Millénaire pour le développement est la réduction de moitié du pourcentage de la population vivant dans l'extrême pauvreté d'ici à l'an 2015. Ce défi impose que des stratégies nationales de réduction de la pauvreté soient définies et mises en œuvre. Ces stratégies devront s'attaquer aux racines multidimensionnelles de la pauvreté humaine et à son impact spécifique sur les femmes.

Le Tchad a adopté en avril 2008 la seconde génération de sa stratégie nationale de réduction de la pauvreté (SNRP2) élaborée selon une approche participative. Les partenaires au développement appuient le Gouvernement du Tchad dans tous ses efforts de lutte contre la pauvreté à travers les cinq axes retenus dans la Stratégie nationale de réduction de la pauvreté, à savoir i) la bonne gouvernance, ii) la croissance par le développement du monde rural et des infrastructures de base, iii) le développement des ressources humaines, iv) la protection des populations vulnérables et v) la protection des écosystèmes.

C'est dans ce cadre qu'intervient le deuxième Plan-Cadre de l'Aide des Nations Unies au Développement (UNDAF) pour apporter une réponse collective du Système des Nations-Unies aux priorités nationales et obtenir des résultats tangibles en faveur de l'amélioration effective des conditions de vie de la population tchadienne. S'inscrivant dans ce cadre global de développement, le PNUD a défini avec le Tchad le programme de coopération 2006-2010 axé sur 2 composantes majeures, notamment la gouvernance et la réduction de la pauvreté. Basé sur cette dernière composante, le PNUD a mis sur pied en 2005 un projet pilote d'appui à la filière karité au Tchad afin de lutter contre la pauvreté et améliorer les conditions de vie des populations locales.

Dans sa stratégie nationale de réduction de la pauvreté, le Tchad a inscrit le Karité dans les filières de première génération.

FICHE D'IDENTIFICATION ET DE DESCRIPTION DE KARITE SUCEPTIBLE D'ETRE RECONNU EN INDICATION GEOGRAPHIQUE

1.2. Objectif global :

Développer la transformation de karité en vue de contribuer à la sécurité alimentaire et à l'accroissement des revenus paysans en milieu rural

1.3. Objectifs visés

- Protéger le beurre jaune et les produits dérivés de karité ;
- Assurer la sécurité alimentaire et valoriser des produits dérivés de karité;
- Améliorer les conditions de vies des populations locales ;
- Promouvoir de l'entrepreneuriat féminin.

1.4. Objectifs spécifiques :

- Augmenter durablement, en milieu rural, la valeur ajoutée des produits à base de Karité par l'amélioration de la qualité conformément aux attentes des marchés.
- Augmenter les revenus et le niveau de vie des populations rurales, notamment des femmes productrices reconnues comme gardiennes principales de la ressource Karité, par la production et la commercialisation de produits à haute valeur ajoutée dans les marchés nationaux, régionaux et internationaux.
- Améliorer la qualité et la quantité de la collecte et de la transformation du karité ;
- Améliorer les conditions de vies des populations locales ;
- Garantir et conquérir le marché (local, régional et international) ;
- Lutter contre la pauvreté féminine et rurale en s'appuyant sur des activités génératrices de revenus.
- Protéger l'écosystème environnemental

1.5. Résultats attendus de la valorisation de votre produit

- i) Le karité du Tchad est doté des indications géographiques protégées (IGP)
- ii) Les conditions de vies des populations locales sont améliorées ;
- iii) le marché (local, régional et international) est garanti et conquis ;
- iv) Les productrices sont propriétaires de la filière ;
- v) L'écosystème environnemental est protégé.

II. Nom du produit : Karité

Le Karité est un arbre, appelé « *Vitellaria pardaxo Gaertner* », aussi bien que le produit qu'il donne est désigné sous le nom de « *Karité* » en français en langue local groupe Sara « Roy ». Le Karité appartient à la famille des sapotacées.

III. Description des produits caractéristiques physiques

Forme : liquide, solide, gluante, dormante.

Couleur: jaune, noire, blanche.

IV. Caractéristiques chimiques et nutritionnels (Composition chimique des amandes de karité suivant les localités du Tchad)

Tableau 3 : Composition chimique des amandes de karité suivant les localités du Tchad

Localités	Matières Grasses (%)	Distéaro-oléique (SOS)	Insaponifiables (%)	Profil en acides gras (%)			
				Palmitique (16 :0)	Stéarique (18 :0)	Oléique (18 :1)	Linoléique (18 :2)
Donon manga	45	32	4	3.71	40	48	5.98
Sarh	50	31	4	4.71	37	50	6.20
Lagon	49	30	3	3.32	38	50	6
Tapol	44	29	5	3.89	38	49	6.08
Moïssala	42	28	4	4.32	36	51	5.76
Moussafoyo	50	24	3	4.37	38	50	5.82

V. Source : Données ITRAD/PROKARITE : 2008

Tableau 4 : Profil moyen en acides gras par pays

pays	Location de zone karité	N	Stéarique	Oléique	St:O ratio	Palmitique	Linoléique	Arachidique
Ghana	Centre - Ouest	15	45.6	43.3	1.05	4.0	6.3	0.8

Burkina Faso	Centre-Ouest	137	44.1	44.0	1.00	3.8	6.4	1.5
Mali	Ouest	141	42.4	45.5	0.93	3.8	6.9	1.5
Guinée	Ouest	29	41.3	47.2	0.87	4.5	5.4	1.2
Nigeria (NW)	Centre	47	40.8	46.6	0.88	3.9	7.1	1.5
Sénégal	Ouest	7	39.0	47.0	0.83	5.0	6.5	1.1
Ethiopia	Est	1	37.4	49.8	0.75	5.5	5.5	1.4
Gambie	Ouest	2	37.1	49.3	0.75	3.8	7.7	1.4
Cameroun	Centre	19	34.6	51.9	0.67	5.5	7.8	0.4
Tchad	Centre - Est	2	32.3	54.8	0.59	5.4	8.1	1.3
Uganda	Est	32	30.7	57.4	0.53	4.7	5.7	1.0

Données de ProKarité (<http://prokarite>)

VI. Caractéristiques biologiques

Variétés: *Vitellaria paradoxa* ou *Butyrospermum parkii*

VII. Caractéristiques organoleptiques

Saveur: doux, agréable.

Texture: lourde, blanche, noir,

Arome: parfumé

Description des caractéristiques du karité du Tchad par rapport aux produits de karité d'autres pays.

Raisons de protection en Indications Géographiques les amandes, de Beurre et les dérivés de karité du Tchad.

Au Tchad, l'huile de karité constitue un apport énergétique non négligeable tout au long de l'année dans la zone concernée pour une population de 4 034 915 habitants dont 51% des femmes. Chaque personne en consomme de 4 à 6 litres par an soit 20 millions de litres huile de karité est consommé dans la zone de production.

Les vertus du karité sont innombrables : aliment gastronomique et festif, très nourrissant, l'huile entre également dans la pharmacopée traditionnelle (soins des hémorragies nasales, massages des nouveau-nés, traitement des teignes sur le corps, aux cheveux, soins des crevasses aux pieds et aux mains, comme antiparasitaire externe, décontractant par massage, laxatif, etc.).

Les tourteaux sont utilisés comme anti-termites et pour le lissage des murs de construction. Les fleurs pour le miel et pour leur parfum délicat dans le thé, l'écorce comme antiparasitaire interne et externe.

La transformation et le commerce sont assurés par le secteur informel, généralement par des femmes. Le karité, dans sa zone est un arbre d'économie rurale, particulièrement au moment de soudure (Assène D., 1999).

L'huile de karité est autoconsommé ou commercialisé localement, apporté vers les autres agglomérations du pays, surtout au niveau de la capitale.

Le beurre est utilisé dans le domaine alimentaire (huile de cuisine), la médecine traditionnelle (soins des hémorragies nasales, massages des nouveau-nés, traitement des teignes sur le corps, aux cheveux, soins des crevasses aux pieds et aux mains, en mélange avec le tabac pour le traitement des poux, etc.). Ce beurre constitue la première source de graisses alimentaires pour les populations rurales.

Grace au beurre de karité, une communauté féminine de la zone de production est organisée en Coopératives (Coopérative des Femmes du Mandoul pour la promotion du Karité (COFEMAK), Unions de groupements féminins et plusieurs groupements afin d'améliorer la qualité du produit, ses dérivés et le développement économique et social

La qualité spécifique du karité du Tchad

- i) Du point de vue constitution chimique, le beurre de karité du Tchad est d'une très bonne qualité pour la cosmétique à cause de sa forte teneur en acides gras insaturés (acide oléique : au-delà de 50%) et de sa forte teneur en tocophérol (vitamine E : 786 mg/g de beurre) S. Marantz 1999.*

D'après les recherches en laboratoires, le beurre de karité tchadien, par rapport aux beurres de l'Ouest et l'Est de l'Afrique sont respectivement ***dur à la consolidation et liquide.***

- i) Le beurre du Tchad est mol à la consolidation, du fait de ces caractéristiques, peut être apprécié dans la chocolaterie tout comme dans la cosmétologie et la pharmacologie.*

Les résultats des analyses des laboratoires de Farcha (Ndjaména), du Mali et de l'Ouganda ont classé :

- ii) Au premier rang la qualité du beurre du Tchad regorge à la fois des ingrédients pour l'alimentaire et l'esthétique. Il est suivi du beurre de l'Ouganda qui ne possède que des ingrédients pour l'esthétique et celui du Burkina pour l'alimentaire ».*
- iii) Compte tenu de cette déclaration, le beurre du Tchad remplit les deux fonctions à la fois alimentaire et esthétique.*

VIII. Aires d'origine géographique de Karité.

Au Tchad, aire de peuplement de karité se retrouve en zone soudanienne dans les cinq anciennes préfectures, à savoir le Moyen Chari, les deux Logones, la Tandjilé et le Mayo Kebbi, où il couvre une superficie de 127.500 km² avec plus de 80 millions de pieds estimés en 1999 par le Ministère de l'Environnement (Tab.1) et cf. carte ci-dessous.

Le karité est essentiellement un produit de cueillette récolté par de petits paysans dans la forêt. Le *karité* se rencontre à l'état sauvage. Mais à l'heure actuelle, certains agriculteurs commencent à planter et domestiquer cet arbuste dans les champs. Il est donc possible de

trouver des plants dans les champs ainsi qu'en bordure de forêt et dans les villages. Le *karité* est considéré par les producteurs comme une culture commerciale.

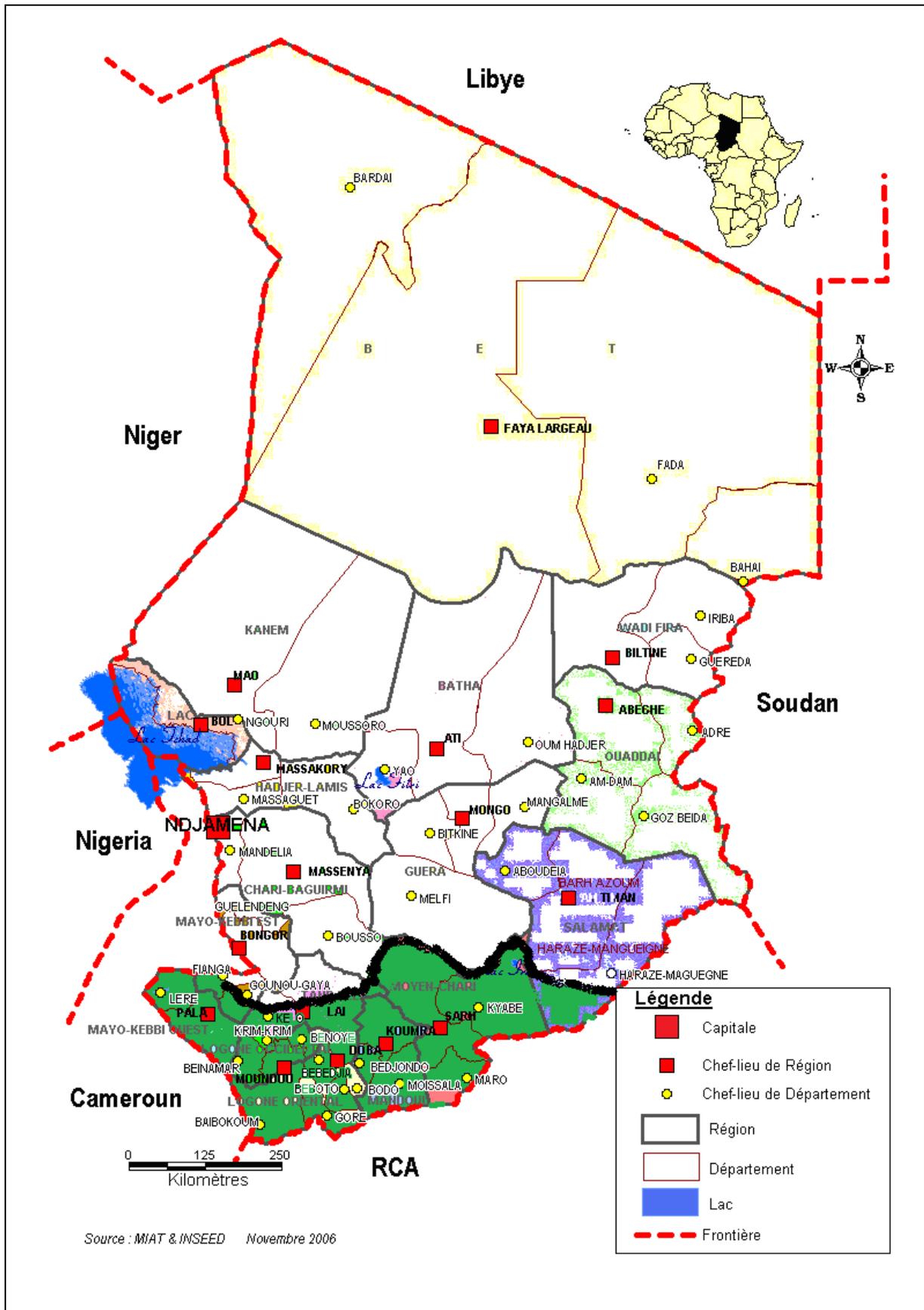
Le peuplement le plus important se rencontre dans les régions de l'ex Moyen Chari et le Logone Oriental. Partant de l'hypothèse que seulement 30% à 40% des pieds sont productifs et donnent entre 15 kg à 20 kg d'amandes/pied, on peut supposer que bon an mal an, le Tchad pourrait produire entre 380.000 tonnes à 480.000 tonnes d'amandes.

Bio par nature, le karité, arbre de vie aux multiples vertus, pousse à l'état sauvage, sans pesticides ni fertilisants.

Tableau 1 : Estimation des pieds de karité par préfecture

Régions	Superficies (km2)	Estimations des pieds
Moyen Chari	48000	34 000 000
Tandjilé	18 000	5 200 000
Logone oriental	22 700	27 200 000
Logone occidentale	8 700	9 100 000
Mayo Kebbi Ouest	30 100	7 300 000
Total	127 500	82 800 000

Source : MEE, 1999.



Aire de peuplement du karité

IX. Histoire du Nom, notoriété, antériorité

9.1. La présentation de l'arbre de karité

Le karité, *Vitellaria paradoxa* ou *Butyrospermum parkii* appartenant à la famille des sapotacées, fait partie du paysage des savanes d'Afrique, il s'étend du Sénégal en Ethiopie, sur une longueur de 5000 km et une largeur entre 500 à 700 km (fig.1). La production potentielle totale est estimée à 2,5 millions tonne par an (Peter Lovett, 2004)

C'est un arbre à feuilles caduques, généralement de 10 à 15 m de hauteur, exceptionnellement jusqu'à 25 m et 1 m de diamètre. Sa croissance est très lente, on estime qu'il lui faut plus de 150 ans pour atteindre un diamètre à hauteur de poitrine (DHP) de 70 cm. Le karité peut vivre plus de 300 ans et dispose à maturité d'une écorce de près de 4 cm d'épaisseur qui lui confère une bonne résistance au feu.

Le karité est l'arbre typique des forêts sèches, claires et des savanes arborées de la zone soudanienne ayant une saison sèche très marquée (5-8 mois) et une pluviométrie comprise entre 500 et 1200 mm. Il s'agit d'une essence non cultivée mais protégée et favorisée par les populations de la zone soudanienne dans la mesure où elle présente un double intérêt socio-économique et écologique.

Jadis, c'est le chef de terre qui annonce la campagne de collecte des noix de karité mais de nos jours, ce temps est révolu, « l'amour d'argent a fait aimer le karité par tout le monde » (hommes femmes). Le karité appartient souvent à celui ou à la famille qui cultive dessous. La collecte se fait souvent à des distances très éloignées des villages (parfois de 10 à 15km) sur des terrains neutres ou en jachère.

Pour « l'amour d'argent », il n'est pas rare de constater que les collecteurs ne se contentent pas seulement des fruits mûrs tombés par terre mais ils cueillent les fruits sur l'arbre, ce qui est dommageable pour l'arbre et qui influencera la qualité du beurre qui en découle.

La fructification est tardive, dans les champs de culture où les arbres bénéficient en principe d'une meilleure protection contre les feux de brousse, elle peut intervenir entre 15 et 20 ans, alors qu'en brousse, elle ne débute qu'entre 30 et 50 ans.

Les noix de karité sont transformées sur place en huile de cuisine, en savon, en détergent, en crème et en pommade dans des faibles quantités au Tchad.

L'amande est la matière première principale obtenue à partir du fruit du karité, selon le traitement de la noix on obtient des amandes cuites et non cuites (cf. schéma ci-dessous).

Fruits de karité



Photo 1 : Arbre à karité Photo 2 : Arbre à karité

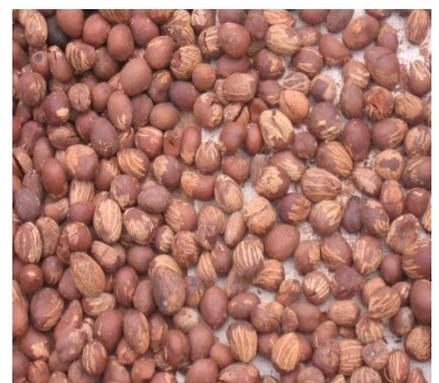
Pépinière de jeunes plants de karité



Fruits à maturité collectés



Fruits dépulés



Le fruit de karité est une grosse baie charnue de 4 à 5 cm de longueur sur 4 cm de diamètre transversal qui atteint sa maturité en 5 à 6 mois. La pulpe du fruit épaisse de 4 à 8 mm au goût sucré et très parfumé est comestible mais d'un goût inégalement agréable selon les arbres. Le fruit contient généralement une graine (rarement deux ou trois), d'un poids moyen de 10g, protégé par une coque très fine, brune et luisante, facile à briser. Le séchage de la noix longue de 2,5 à 3,5 cm lui fait perdre approximativement 40% de son poids frais. Elle ne pèse plus que 6 g avec une humidité résiduelle de 7%.